

Localité et pays où s'est déroulée l'expérience	Cercle de Kolokani, Région de Koulikoro, République du Mali
Période quand s'est déroulée l'expérience	2020 - 2023
Période de capitalisation	Mai 2023
Organisation porteuse de l'expérience	Centre d'Éducation Communautaire (CEC) de Kolkani
Contact personne ressource, liens pour en savoir plus	Rokia TRAORE : Gérante du CEC, Tel : 75 21 15 91 Fatoumata SOGODOGO : Présidente du CEC, Tel : 79 04 15 70 Email : cmultifonctionnel@gmail.com

Intitulé de l'initiative : Capitalisation d'une bonne pratique de financement d'un CEC : Cas du Centre Multifonctionnel des Femmes (CMF) de Kolokani

Objectif visé par l'initiative

Le centre multifonctionnel des femmes de Kolokani a été construit à travers le projet d'appui au développement local du cercle de Kolokani, financé par la banque africaine de développement en 2006. Au départ l'objectif était de servir d'espace d'échange et de formation au service des femmes issues de la CAFO (coordination des associations et ONG féminines). Au fil des ans, plusieurs appuis financiers ont été accordés au Centre en vue de réaliser des actions de formation pour les femmes. Malheureusement à la fin de chaque phase de projet d'un partenaire, le centre redevenait désert et cessait de poursuivre son but principal comme défini dans la décision de création établie par le préfet de Kolokani. Ce défi a conduit les jeunes à l'abandon de leurs responsabilités par rapport à la gestion du centre aux femmes, leaders de la CAFO en dépit de son importance pour leur insertion socio professionnelle.



Le centre a été repris en 2017 par les femmes et les jeunes-filles comme un espace d'apprentissage et de formation avec l'appui de DVV International.

En effet, vu l'expérience du passé, les acteurs guidés par le principe : « la gestion c'est l'anticipation » a motivé les acteurs du CEC de Kolokani à anticiper sur le départ de DVV- International en réfléchissant sur les stratégies pouvant les aider à faire face aux dépenses quotidiennes de fonctionnement et de réalisation des activités de formation conformément à la vision et aux missions assignées au CEC.

L'initiative a été approfondie suite à la mise en place et l'accompagnement des CEC par DVV- International, à partir de 2020, dans le cadre du projet de « Promotion des Structures Locales Durables ».

L'objectif principal de cette initiative consistait à mettre au profit des communautés à la base un dispositif qui répond à leurs besoins d'information, d'apprentissage, de formation continue tout au long de leur vie afin de contribuer à un développement socio-économique de leur terroir.

Résumé de la démarche : Comment a été pensé l'action/initiative : méthodes/approches et choix stratégiques

En 2017, DVV a réalisé des études exploratoires et prospectives en prélude à la mise en œuvre de l'initiative CEC comme étant une sorte de Centre pilote offrant des opportunités de formation continue et de promotion économique à la base.

Le centre de Kolokani a été retenu comme structure à soutenir techniquement et financièrement en vue de lui garantir une fonctionnalité durable et autonome à l'image des CEC présents dans certaines régions d'Afrique (Maroc, Afrique du sud, Guinée etc.) soutenus par DVV- international.

C'est dans cette optique, que deux accords de collaboration précisant la création d'organe de pilotage et de gestion sous le leadership de la Mairie ont été signés couvrant les périodes de 2017 à 2019 et de 2020 à 2022. Pendant ces périodes d'assistance technique et financière, des organes de gestion et de pilotage ont été mis en place. Ils ont bénéficié d'une série de formation sur les rôles et responsabilité, sur le manuel de procédures de gestion, de fonctionnement et de mobilisation de ressources d'un CEC. A cela, s'est ajouté des formations techniques et thématiques (montage de projets et élaboration de plans d'action) organisées par le comité de gestion après des étapes préalables d'identification et de priorisation des besoins de formation et d'apprentissage à l'échelle de la commune. Plus de cent (100) cent filles ont pu être formées.

Cette action a été développée par les trois organes en charge de la gestion du CEC à savoir le conseil communal, le comité de pilotage et le comité de gestion du CEC. L'initiative est née pendant les différentes réunions ordinaires entre ses trois organes. Le CEC étant un outil de développement pour la commune, l'évidence pour l'ensemble desdits acteurs a été d'identifier des actions qui concourent à sa durabilité avec une implication majeure des communautés.

C'est dans ce cadre qu'une assemblée fut organisée avec toutes les parties prenantes afin de dessiner une stratégie pouvant aider le CEC à continuer à répondre aux besoins des communautés mais également à faire face aux dépenses de fonctionnement.

Cette assemblée, à l'échelle communale, a regroupé les organes de gestion, des formateurs locaux, des parents des apprenants, et les autorités villageoises et communales. A travers les échanges, les pistes de mobilisation de ressources ont été identifiées et entérinées par l'ensemble des acteurs. Parmi celles-ci, il faut noter :



- Le paiement obligatoire et à échéance des frais d'inscription des apprenants ; les frais d'inscription et d'apprentissage des apprenants sont obligatoires et doivent être payés régulièrement ;
- les frais des consommables (tissus, papiers...) sont à la charge des apprenants
- le paiement obligatoire d'une cotisation mensuelle par les membres du comité de gestion ;
- la diversification des activités génératrices de revenus (AGR) en fonction des besoins locaux ;
- le développement des projets et la recherche de partenaires financiers ;
- le plaidoyer autour du partenariat privé-privé ;
- la responsabilisation individuelle des membres du comité de la gestion autour des AGR ;
- l'Implication des autorités communales dans la recherche de financement.

Partenaires de l'action	Rôles et responsabilités de chaque partie prenante
<ol style="list-style-type: none"> 1. La Mairie 2. Les parents des apprenants 3. Les formateurs locaux 4. Les autorités villageoises 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prise en compte du CEC dans le PDSEC et recherche de partenaires 2. Prise en charge des frais de formation des apprenants 3. Formation et appui conseil des membres du comité de gestion 4. Mobilisation communautaire

Résultats de l'initiative et impacts :

A la fin de l'accord de partenariat entre DVV et le Centre en décembre 2022, les instances de pilotage et de direction ont poursuivi les objectifs du centre en diversifiant le partenariat et en initiant des activités de production et des activités génératrices de revenus ouverts à tous les membres. La bonne fonctionnalité des deux (02) comités opérationnels (gestion et pilotage) a permis au centre de mobiliser des fonds pour sa contribution au financement de l'ONG ASIC (Association de Soutien aux Initiatives communautaires) pour la réalisation d'une adduction d'eau, l'aménagement d'un périmètre maraîcher d'un hectare et l'achat d'un fumoir moderne.

Ainsi, le renforcement des compétences des membres du centre en gestion organisationnelle et financière, les modalités d'accès aux offres de formation a abouti à une autonomie de fonctionnement du centre. Depuis le début de l'année 2023, les activités qui sont en cours dans le centre sont entre autres :

- la formation de nouvelles cohortes (50 jeunes filles) en coupe et couture ;
- l'alphabétisation en langue Bamanankan des filles en formation en coupe couture ;
- l'exploitation d'un périmètre maraîcher d'un hectare ;
- la transformation et la commercialisation de produits agro-alimentaires (patte d'arachide, oignon, céleris etc.)
- la commercialisation des produits de coupe-couture des apprenants en phase de consolidation (sacs, robes pour enfants, nappes etc.)
- la prestation de service bureautique (photocopies, reluire et impression) ;
- la poursuite de la recherche de nouveaux partenariat pour développer d'avantage le centre. .

L'implication de la Mairie a été prépondérante. Elle a servi de porte d'entrée et d'accès facile pour les partenaires mais surtout à la consolidation d'une confiance entre le CEC et les populations.

L'engagement des acteurs et l'implication de la Mairie ont permis d'enregistrer les résultats ci-dessous :

- la prise en charge effective des salaires des deux formatrices en coupe couture ;
- l'acquisition de nouveaux projets qui ont contribué à l'augmentation de la capacité de l'installation solaire et la dotation du centre en machines à coudre ;
- la couverture des frais de fonctionnement du centre à 60% par les ressources internes du centre ;
- la motivation financière du gestionnaire à hauteur de 50% des frais accordé par le projet de DVV (170 000 FCFA) ;
- l'ouverture d'un compte bancaire et son alimentation régulière ;
- la réalisation de bénéfices à travers les AGR à hauteur de Deux Millions Cinq Cents mille FCFA en 2022 ;



En outre, cette situation a renforcé la cohésion sociale et crée un sentiment réel de vivre ensemble entre les femmes. Elles ont mis en place un groupe intitulé « Epargner pour le changement » et les bénéfices réalisées sont redistribuées entre les femmes pour leur permettre chacune de développer une activité, gage de leur insertion économique.

Quelle bonne pratique est susceptible d'être partagée ou valorisée

L'appropriation des compétences de gestion organisationnelle et financière par les deux comités opérationnels a donné au Centre un niveau de fonctionnement lui permettant de poursuivre la réalisation des activités existantes et maintenir un cadre collaboratif prometteur et confiant. L'exploitation d'un périmètre maraîcher et la continuité des apprentissages en couture et coupe en sont une parfaite illustration. L'approche de gouvernance basée sur le consensus a permis ont marqué l'atteinte de bons résultats.

A cela s'ajoute, la collaboration accrue avec les autorités locales (Mairie, préfecture) favorisant l'orientation des financements vers le centre au bénéfice de la population de la commune de Kolokani. Le centre de Kolokani apparait comme un outil d'insertion socioéconomique des apprenantes inscrites qui sont en majorité issues de milieux vulnérables leur dénuant toute possibilité d'éducation ou d'apprentissage. Le centre offre des opportunités de formation pour les jeunes filles à des coûts abordables et accessibles (5000 f/mois). Les acteurs de mise en œuvre des activités du centre ont institué des réunions statutaires, mensuelles, et annuelles au cours desquelles, ils font la revue et la planification de l'ensemble des activités et en même temps procèdent à l'évaluation des recettes et des dépenses.

Chaque membre, responsabilisé dans la gestion d'une AGR, donne la situation des comptes (recettes et dépenses) mensuellement.

Quelle est l'originalité de l'expérience

La valorisation du savoir local pour l'autonomisation et l'insertion socio-économique des femmes et jeunes-filles constitue l'originalité de cette initiative. Toute l'approche est fondée sur le savoir des acteurs, leur compétence et leur volonté d'être acteurs de leur développement.

Défis

Malgré les succès de cette initiative, force est de reconnaître que des défis demeurent. Il s'agit entre autres :

- l'optimisation des sources de revenus du centre à travers l'exploitation du périmètre maraîcher ;
- l'augmentation des ventes des différents produits et services afin de faire face aux coûts courants ;
- l'initiation de nouvelles activités (pisciculture) et la rénovation des locaux.
- La certification des apprenantes finalistes pour formaliser leur statut et également leurs permettre d'être compétitives sur le marché de l'emploi ;
- le recrutement d'une troisième formatrice pour tenir la classe de 2^{ème} année cela éviterait une double division (3^{ème} et 2^{ème} année).